129635 - L\'enseigment prophétique en matière de mariage

question

Quel est l'enseignement du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à propos du mariage (la dot, la cérémonie de mariage, la réception,etc.) J'espère obtenir une réponse exhaustive?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'enseignement du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) relatif au mariage consiste à le rendre facile, à le déclarer, à s'en réjouir et à préparer un repas, à y inviter les gens et à insister sur leur présence, même si certains d'entre les invités observaient le jeûne. Que le jeûneur prie alors pour l'auteur de l'invitation. Aucun reproche ne saurait lui être fait de ne pas manger. En plus, on doit veiller sur le bon ménage et en réunir les moyens. Voilà présentés succinctement les enseignements. Voici maintenant les détails:

Premièrement, la facilitation de la dot.

Al-Bayhaqui (14721) a rapporté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: La meilleure dot est la plus facile. Le même hadith est rapporté par Abou Dawoud (2117) en ces termes: Le meilleur mariage est le plus facile. Jugé authentique par al-Albani.

L'auteur d'Awn al-Ma'aboud dit: C'est-à-direla dot rendue la plus facile pour l'intéressé et pour d'autres. L'érudit cheikh al-Azizi dit: La moins importante, la plus facile à mobiliser.

Ahmad (23957) et Ibn Hibban (4095) ont rapporté d'après Aicha (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: C'est bien une source de bénédiction pour la femme qu'on facilite ses fiançailles, sa dot et son ménage (ou l'entretien de ses liens de parenté ou ses relations avec sa belle famille). Hadith jugé bon par al-Albani dans Sahih al-Djami' (2235).

At-Tirmidhi (1114) a rapporté qu'Omar ibn al-Khattab (P.A.a) a dit: Attention! N'exagérezpasle montant de la dot. Si elle reflétait l'importance de la bénéficiaire ici-bas, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) aurait mérité plus que tout autre d'en augmenter le montant. (Or) je ne sache pas qu'il ait offert à l'une de ses femmes ou demandé pour l'une de ses filles plus de12 ouguis.Hadith jugé authentique par al-Albani dans Sahih at-Tirmidhi. L'ougui vaut 40 dirham et celui-ci a un poids de 2.975gr d'or.

Deuxièmement, la déclaration du mariage

At-Timidhi (1089) a rapporté qu'Aicha (P.A.a) a dit: « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) disait: Déclarez les mariages. (Hadith jugé bon par al-Albani dans al-Irwa (7/50). An-Nassai' (3369) a rapporté que Mhammad ibn Hatib (P.A.a) a dit : « Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Ce sont les battements du tambour et les voix (annonçant) le mariage qui constituent les facteurs qui distinguent entre le licite et l'illicite. Hadith jugé bon par al-Albani. Le battement du tambourdans les mariages est réservé aux femmes.

Dans al-Fateh, al-Hafidh dit: Des hadith très sûrs l'autorisent aux femmes. Les hommes ne leur sont pas assimilables puisqu'il leur est interdit d'imiter les femmes.

Troisièmement, la réception

C'est une sunna fortement recommandée lors des noces. Elle contribueà la déclaration du mariage et constitue une manière de s'en réjouir. D'après Anas (P.A.a) le Prophète (Bénédictin et salut soient sur lui) a dit à Abdourrahman ibn Awf qui venait d se marier:Prépare un festin , ne serait-ce qu'en égorgeant un mouton. Hadith cité dans les Deux Sahih. Certains ulémas rendent la réception obligatoire, compte tenu d'un hadith rapporté par Ahmad (22526) d'après Bouraydahqui le tenait deson père selon lequel quand Ali demanda la main de Fatimah (P.A.a), le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Il faut que les noces soient marquées par une réception. Al-Albani dit dans Adab az-Zafaf (72) Sa chaîne d transmission est- comme le dit al-Hafizh- passable.» Celui qui est invité à la réception doit accepter l'invitation. D'après Abdoullah ibn Omar (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Si l'un d'entre vous

est invité à une réception , qu'il y participe. Hadith cité dans les Deux Sahih.

Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Les ulémas (puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) disent qu'il est obligatoire de répondre à la première invitation à une réception, que l' on reçoive l'invitation directement de son auteur ou par l'intermédiaire de son mandataire ou sous la forme d'une carte d'invitation, pourvu toutefois que la réception ne renferme pas des choses condamnables. Si tel est le cas, ou bien l'invité est en mesure d'éliminer les choses en question, au quel cas , il doit répondre à l'invitation, ou bien il n'est pas capable de s'opposer aux choses condamnables , auquel cas il ne lui est pas permis d'y assister. Voir liqaa al-Bab al-Maftouh (133/13). Se référer à la réponse donnée à la question n° 22006.

Il est permis de préparer un festin sans viande. À ce propos Al-Boukhari (4212) a rapporté qu'Anas (P.A.a) a dit : Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a séjourné entre Médine et Khaybar trois nuits pour célébrer son mariage avecSafiyyah. J' ai invité les musulmans au festin. Celui-ci était sans viande ni pain, le Prophète s'étant contenté de donner à Bilal l'ordre d'étendre des nattes et d'y distribuer des dattes, du fromage et du beurre.

Quatrièmement, il est recommandé de féliciter le nouveau marié en employant la formule du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui). D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait l'habitude, chaque fois quelqu'un s'était marié, de le féliciter et de prier pour lui en ces termes Puisse Allah te bénir, bénir les tiens et vous réunisse dans le bien. Hadith rapporté par Abou Dawoud (2130) et jugé authentique par al-Abani.

Cinquièmement, plusieurs choses sont recommandées au mari au moment de la consommation dumariage. En voici quelques unes:

-Traiter sa femme avec douceur au premier contact sexuel. À ce propos, Ahmad a rapporté (26925) qu'Asmaa bint Umays (P.A.a) a dit: Je faisais partie des compagnonnes d'Aicha qui l'avaient préparée et livrée au Messager d'Allah (avec l'assistance d'autres femmes. Ellea ajouté: « Au nom d'Allah, nous n'avons trouvé chez lui en guise de repas d'accueil autre chose qu'une tasse de lait . Il en but avant de la transmettre à Aicha. La gamine eut honte et nous lui dîmes: ne

rejette pas la main tendue du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) prends ce qu'il te donne. Ellele prit timidement et en but. Après quoi le Prophètedit : Donnes-en à tes compagnonnes!. Celles-ci de dire: Nous n'en voulons pas.- Ne ajoutez pas le mensonge à votre faim! Conclut le Prophète.» Hadith jugé bon par al-Albani dans Adaab az-zafaf (19)

-Mettre la main sur la tête de la nouvelle mariée et prier pour elle

À ce propos, Abou Dawoud (2160) a rapporté d'Amr ibn Chouayb d'après son père qui le tenait de son grand père que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Quand l'un d'entre vous épouse une femme, qu'il lui tienne le toupet et dise: Seigneur, je Te demandede m'accorder son bien etle meilleur de sa nature et de me protéger contre son mal etle pire de sa nature. Hadith jugé bon par al-Albani.

-Des ancêtres ont recommandé aux nouveaux mariés de faire une prière de deux rak'aa ensemble

À ce propos, Ibn Abi Chayba (17156) a rapporté que Chaquiq a dit: «Un homme se présenta à Abdoullah ibn Massoud et dit: J'ai épousé une jeune fille et je crains qu'elle ne me déteste. Abdoullah lui dit: L'affection est favorisée par Allah et la haine par Satan. Celui-ci veut vous inspirer la haine pour ce qu'Allah vous a rendu licite. Quand ton épouse se présentera à toi, donne lui l'ordre de faire avec toi une prière de deux rak'aa. Hadith jugé authentique par al-Albani dans Adaab az-zfaf (24)

-Il convient de direavant de procéder à l'acte sexuel: Mon Seigneur, évite moi Satan et écarte le de notre progéniture. Car al-Boukhari (3271) a rapporté d'après Ibn Abbas (P.A.a) que le Prophète (Bénédictin et salut soient sur lui) a dit: « En vérité , si l'un d'entre vous disait au moment de cohabiter avec son épouse: Mon Seigneur, évite moi Satan et écarte le de notre progéniture. Satan ne porterait pas atteinte à leur enfant.»

Enfin, nous vous recommandons le bon ménagemarqué par un comportement du couple traduisant sa crainte d'Allah. Allah Très Haut dit : «Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Dieu a déposé un grand bien.» (Coran,4:19). Et le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: Quand une femme fait

ses cinq prières,jeûne le mois de Ramadan, préserve son sexe, obéit à son mari, on lui dira: entre au paradis par n'importe laquelle de ses portes que tu voudras. (Hadith jugé authentique par al-Albani dans Takhridj al-michkat (3254).

Allah le sait mieux.